



DNB session 2015 : retrait des dossiers de demande d'aménagement d'épreuves

publié le 08/09/2014

Les dossiers de demande d'aménagement d'épreuves pour la session 2015 du DNB pourront être retirés au secrétariat **à compter de jeudi 11 septembre**.

La date butoir pour l'envoi des dossier à la CDAPH est fixée au **24 octobre**.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.